



A l'attention des parents d'élèves  
Inscription au centre de loisirs été 2023 +  
inscriptions 2023/2024

=> **Inscriptions au centre de loisirs été 2023**

Au vu de la forte demande pour le centre de loisirs et du nombre limité de places, les inscriptions au centre de loisirs se feront désormais en 2 étapes et uniquement auprès de la directrice du centre (pas d'inscription via le portail Familles).

Du **5 au 15 juin 2023**, ne seront prises que les inscriptions pour les familles dont les deux parents travaillent. Après cette date, les inscriptions sont ouvertes à tous, dans la limite des places disponibles, par ordre d'arrivée du dossier complet.

=> **Inscriptions pour l'année scolaire 2023-2024**

Les dossiers d'inscription pour la cantine, les services périscolaires et le centre de loisirs pour l'année scolaire 2023-2024 sont disponibles : en mairie sur simple demande, sur le site internet de la commune et sur le portail Familles.

Le dossier papier complet devra être rendu en mairie au plus tard le **VENDREDI 30 JUIN 2023**. Il est **OBLIGATOIRE**, y compris pour les familles déjà inscrites en **2022-2023**. Les familles qui ne respecteraient pas les délais ne seront pas prioritaires et ne seront accueillies que s'il reste des places disponibles.

**LES PLACES ETANT LIMITEES, ELLES SERONT ATTRIBUEES PAR ORDRE D'ARRIVEE DU DOSSIER PAPIER COMPLET** (avec tous les documents demandés).

Par ailleurs, pour prendre en compte la forte hausse du coût des repas de notre prestataire et le coût des énergies, une modification des tarifs de l'ensemble des services proposés par la commune (cantine, périscolaire, mercredi matin et centre de loisirs) sera appliquée à compter du 10 juillet 2023, date d'ouverture du centre de loisirs cet été.

  
Le Maire, Jean-Claude CARRA